

Communiqué de presse – octobre 2025

## **Immobilier durable : L'OID et le Plan Bâtiment Durable officialisent la Charte d'engagement à l'adaptation du secteur immobilier au changement climatique**

Paris, le 13 octobre 2025 - À l'occasion d'une soirée organisée à la Fondation Palladio, l'Observatoire de l'Immobilier Durable (OID) et le Plan Bâtiment Durable (PBD) ont officialisé ce lundi le lancement de la Charte d'engagement à l'adaptation du secteur immobilier au changement climatique. Cette initiative inédite vise à accompagner les acteurs du secteur dans la mise en œuvre d'actions concrètes pour anticiper les risques climatiques et renforcer la résilience de leurs bâtiments, de leurs organisations et, plus largement, de la filière.

Lors de cette soirée, Juliette Lefébure, Directrice Générale de l'OID et Philippe Pelletier, Président du Plan Bâtiment Durable, sont revenus sur la genèse de la Charte et ont souligné l'urgence de l'adaptation dans le secteur immobilier. Les dirigeants des partenaires du programme Building Adaptation Program (BAP) représentés par Pascal Jahan, Directeur Immobilier de la Caisse des Dépôts, Nicolas Joly, Directeur Général de Icade, Badr Rharbi, Directeur Technique de La Poste Immobilier, Jean-Claude Bassien, Directeur Général Délégué de Nexity et Aude Grant, Directrice Générale de SFL ont pu donner leur vision de l'adaptation et le rôle attendu de la Charte pour leur entreprise autour d'une table ronde. Puis, Victor Pianet Vauthier, Chef de projet à l'OID, a présenté les engagements de la Charte, ainsi que le déroulé et l'animation prévus pour la 1<sup>ère</sup> année.

Pour clôturer cette soirée, les directeurs des 18 sociétés engagées (**BNP Paribas Real Estate, Bouygues Immobilier, Caisse des Dépôts, CBRE France, Groupe CDC Habitat, Covea Immobilier, Esset PM, GA Smart Building, Icade, In'Li, La Poste Immobilier, Nexity, Ofi Invest Real Estate, Perial, SFL, Société de la Tour Eiffel, SwissLife AM, Tikehau Capital**) ont procédé à la signature de la Charte et ont ainsi officialisé leur mobilisation collective et durable autour de l'adaptation.

### **Pourquoi une Charte ?**

Annoncée en juin dernier lors de la conférence *Immobilier & Perspectives : engager le secteur immobilier vers la résilience*, cette charte concrétise plusieurs années de travaux menés par l'OID et le Plan Bâtiment Durable sur la question de l'adaptation. Face à l'intensification des vagues de chaleur, inondations et autres aléas climatiques, elle répond à une exigence : **fournir au secteur immobilier un cadre d'action commun, structuré et mesurable**. La charte

s'adresse à l'ensemble des acteurs décisionnaires publics et privés du secteur immobilier souhaitant s'engager dans une démarche d'adaptation. Elle poursuit deux objectifs : **accélérer la prise de conscience des risques** auxquels les actifs sont exposés et **soutenir la mise en œuvre de mesures d'adaptation efficaces et proportionnées**.

### **Sept engagements pour structurer l'action**

Les signataires s'engagent à mettre en œuvre la charte à travers sept articles articulés autour de trois grands volets :

- **Les bâtiments** : analyser les risques climatiques à horizon 2050 selon un scénario de réchauffement pessimiste, définir des objectifs chiffrés pour réduire la vulnérabilité des actifs identifiés comme prioritaires et déployer des actions d'adaptation, notamment des solutions fondées sur la nature.

- **L'entreprise** : montrer l'exemple en adaptant ses propres bureaux et en intégrant les enjeux climatiques dans ses pratiques internes. Cela inclut la mise en place de plans de continuité d'activité et la formation des collaborateurs aux enjeux de l'adaptation, avec des parcours différenciés selon leurs fonctions.

- **La filière** : contribuer à la montée en compétences du secteur, en diffusant les bonnes pratiques auprès des prestataires, fournisseurs et clients, et en partageant les retours d'expérience pour alimenter la dynamique collective.

### **Une boîte à outils et un suivi pour accompagner les acteurs**

Pour garantir l'efficacité de la démarche, l'OID et le PBD mettent à disposition des signataires une **boîte à outils technique** complète. Elle comprend des guides, méthodes, ressources et indicateurs de suivi pour systématiser les analyses de risques, hiérarchiser les priorités et mettre en œuvre des plans d'adaptation cohérents. Un **dispositif de suivi sectoriel**, fondé sur un nombre limité d'indicateurs, permettra d'évaluer collectivement la progression des signataires. Les données recueillies feront l'objet d'un reporting agrégé et anonymisé, afin de préserver la confidentialité tout en partageant les résultats et enseignements à l'échelle de la filière. Les signataires seront invités à contribuer à cette dynamique lors de **rencontres annuelles** destinées à favoriser les échanges, la transparence et l'amélioration continue des pratiques.

### **Une étape clé pour la résilience du secteur immobilier**

*« Ce lancement marque un tournant pour la filière et montre que l'adaptation est désormais intégrée au plus haut niveau de décision. La communauté de signataires réunit des acteurs aux profils très variés – investisseurs, promoteurs, exploitants, assureurs, acteurs publics. Cette diversité fait la force de la démarche : chacun apporte sa vision, son expertise, et contribue à un socle commun d'actions. Nous voyons déjà un effet d'entraînement fort, qui place l'adaptation au cœur des priorités du secteur. Cette charte va permettre d'aiguiller l'ensemble de la filière pour prendre, collectivement, les mesures nécessaires face à cet enjeu majeur. »,*  
souligne Juliette Lefébure, directrice générale de l'OID.

Avec la signature de cette charte, l'OID et le Plan Bâtiment Durable affirment leur volonté de placer **l'adaptation climatique au même niveau que la décarbonation et la performance énergétique**, en donnant au secteur les moyens de se préparer aux transformations déjà en cours.

Les acteurs souhaitant s'engager peuvent prendre contact avec l'OID pour rejoindre la communauté de signataires et participer à la dynamique collective.

**A propos de l'OID :**

*Association indépendante, l'Observatoire de l'Immobilier Durable (OID) a pour but **d'accélérer la transition écologique du secteur de l'immobilier en France et à l'international**. Composée de plus de 150 adhérents et partenaires parmi lesquels les leaders de l'immobilier, l'OID constitue la référence pour toute la chaîne de valeur du secteur, et promeut **l'intelligence collective** pour résoudre les problématiques environnementales, sociales et sociétales de l'immobilier. L'OID produit des ressources et outils **au service de l'intérêt collectif**.*

[www.o-immobilierdurable.fr](http://www.o-immobilierdurable.fr)